



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



N° d'enregistrement :

Forme juridique

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Long. $^{\circ}$ ' " Lat. $^{\circ}$ ' "

Long. [°] ['] ["] Lat. [°] ['] ["]

Long. $^{\circ}$ ' " Lat. $^{\circ}$ ' "

Oui ☐

Non ☐

Oui ☐

Non ☐

integrated a specific date in a site address.

1

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☐ ☐	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☐	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☐ ☐	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☐	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à le,

Signature



Aménagement du site d'épreuves olympique et paralympique sur le Golf National à Guyancourt (78)

Demande d'examen au cas par cas – Annexes

V2 – 26/01/2022

Table des annexes

Annexes obligatoires

- Annexe 1. Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire – annexe non publique*
- Annexe 2. Plan de situation du projet*
- Annexe 3. Photographies de la zone d'implantation*
 - Annexe 3.1. Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche*
 - Annexe 3.2. Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain*
- Annexe 4. Plan du projet – annexe non publique pour des raisons de sécurité*
- Annexe 5. Plan des abords du projet*
- Annexe 6. Plan de situation du projet par rapport aux sites Natura 2000 proches*

Autres annexes

- Annexe 7. Principes de mise en configuration du site olympique PARIS 2024 Golf National – annexe non publique pour des raisons de sécurité*
- Annexe 8. Plan de masse – annexe non publique pour des raisons de sécurité*
- Annexe 9. Plan d'implantation des postes électriques – annexe non publique pour des raisons de sécurité*
- Annexe 10. Planning prévisionnel des aménagements – annexe non publique pour des raisons de sécurité*
- Annexe 11. Planning des épreuves olympiques et paralympiques – annexe non publique pour des raisons de sécurité*
- Annexe 12. Contexte écologique et paysager*
 - Annexe 12.1. Localisation du projet et des zonages officiels d'inventaire et de protection du milieu naturel*
 - Annexe 12.2. Localisation du projet et des continuités écologiques régionales*
 - Annexe 12.3. Localisation du projet par rapport au site UNESCO*
 - Annexe 12.4. Localisation du projet par rapport aux sites classés et inscrit*
 - Annexe 12.5. Localisation du projet par rapport aux enveloppes d'alerte des zones humides*
- Annexe 13. Expertises écologiques*
 - Annexe 13.1. Expertise écologique du site de projet – URBAN ECO SCOP, janvier 2022*
 - Annexe 13.2. Indicateur de Qualité Écologique (IQE) du Golf National 2016 – ffgolf, MNHN, février 2017*
 - Annexe 13.3. Indicateur de Qualité Écologique (IQE) du Golf National 2019 – ffgolf, MNHN, avril 2020*
- Annexe 14. Golf National – Note éclairage. Paris 2024, juin 2021*
- Annexe 15. Photographies du site*
 - Annexe 15.1. Photographies du Golf National*
 - Annexe 15.2. Photographies du parking du golf*
- Annexe 16. Environnement sonore du projet*
 - Annexe 16.1. Bruit multisource sur 24 h*
 - Annexe 16.2. Bruit multisource de nuit*
 - Annexe 16.3. Bruit routier sur 24 h*
 - Annexe 16.4. Bruit aérien sur 24 h*

Annexes obligatoires

Annexe 1. Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

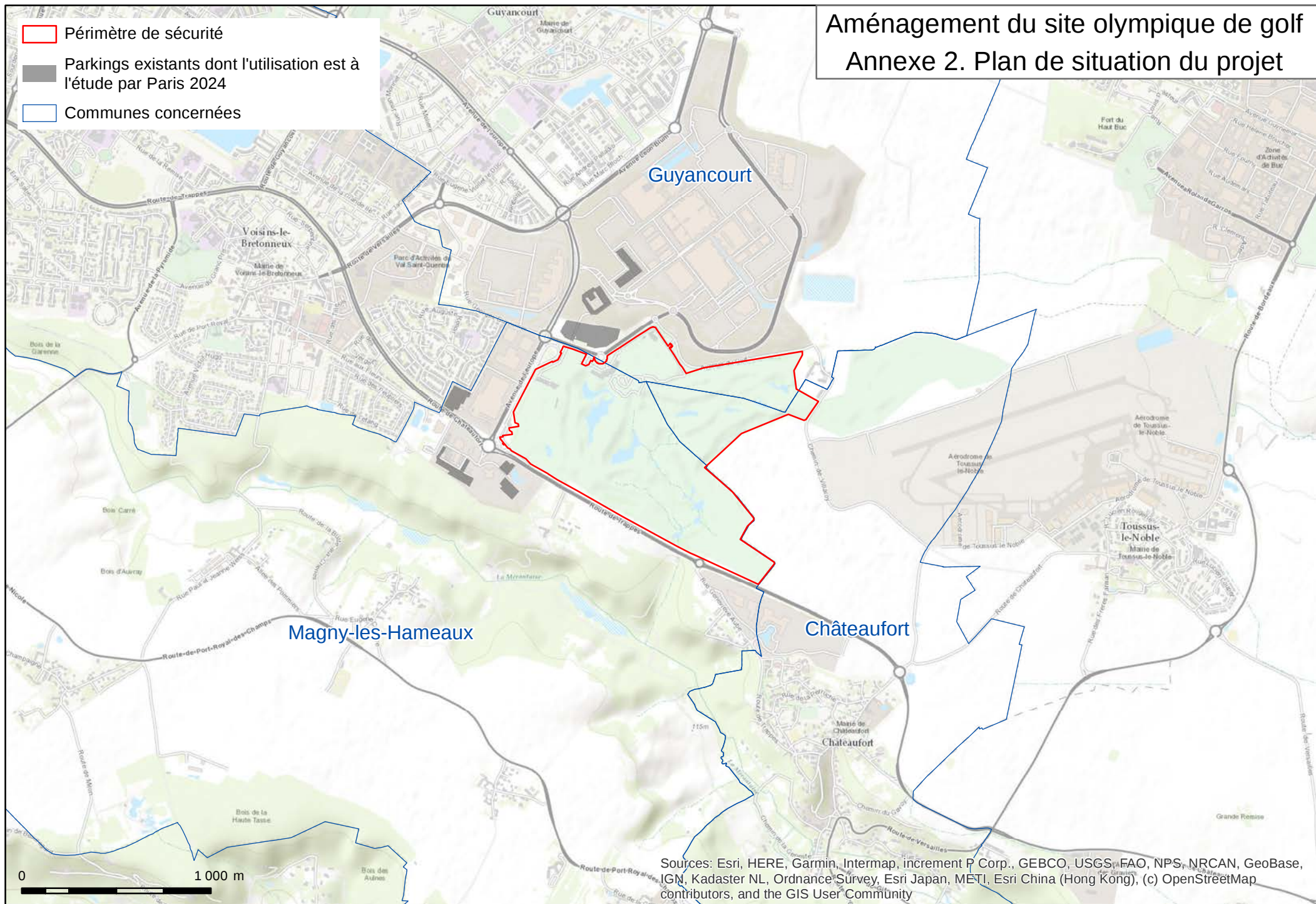
Annexe déposée à part du répertoire des annexes

Annexe 2. Plan de situation du projet

-  Périmètre de sécurité
-  Parkings existants dont l'utilisation est à l'étude par Paris 2024
-  Communes concernées

Aménagement du site olympique de golf

Annexe 2. Plan de situation du projet



Annexe 3. Photographies de la zone d'implantation

Annexe 3.1. Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche





Photo 1. La zone « Dekra » depuis la place de Gaulle (Google Street View, août 2008)



Photo 2. Entrée de la zone du practice sur l'avenue du Golf (Google Street View, août 2008)

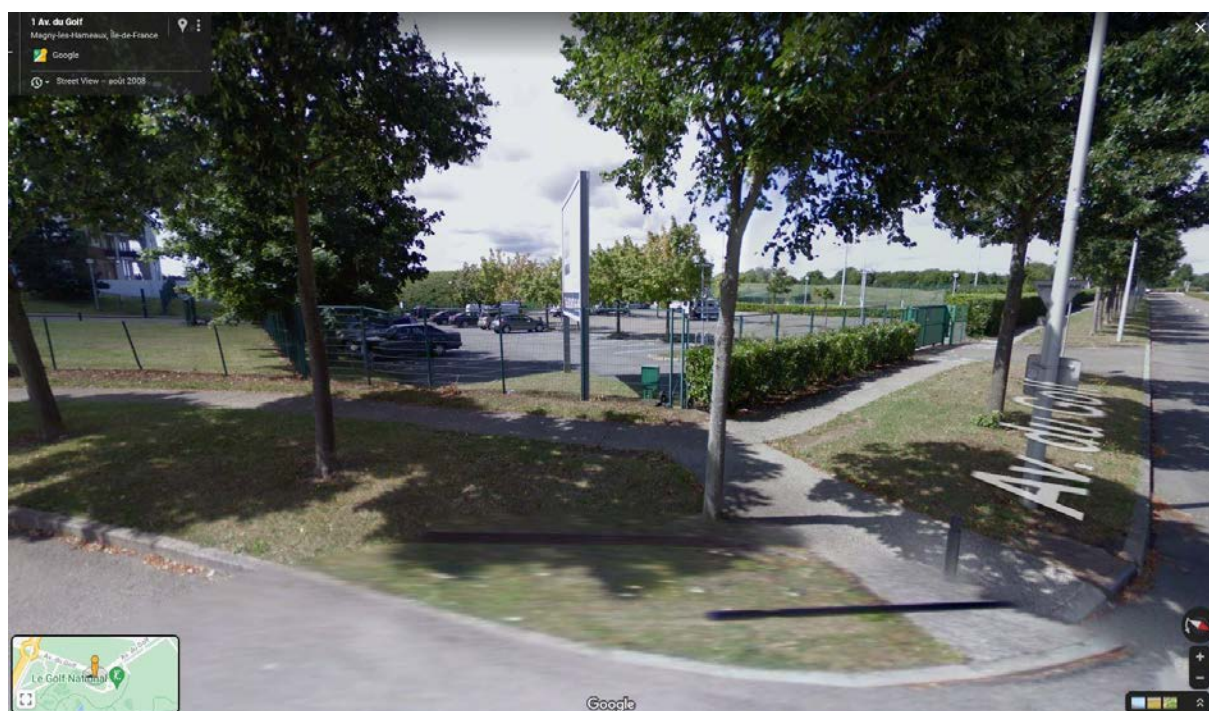


Photo 3. Les parkings et les tennis depuis l'entrée de l'hôtel du Golf (Google Street View, août 2008)



Photo 4. Les parkings devant accueillir l'air média depuis l'avenue du Golf (Google Street View, mai 2019)



Photo 5. L'avenue du golf au nord du site (Google Street View, août 2008)



Photo 6. Entrée de la zone technique sur l'avenue du Golf (Google Street View, oct. 2012)



Photo 7. La lisière du golf le long de l'avenue du Golf à proximité du carrefour avec la route de Villaroy (Google Street View, oct. 2012)



Photo 8. Vue de l'arrière du golf depuis le chemin de Villaroy (Google Street View, oct. 2012)



Photo 9. Vue de l'arrière du golf depuis le chemin de Villaroy (Google Street View, oct. 2012)



Photo 10. Limite du golf le long de la RD36 (Google Street View, avr. 2021)



Photo 11. Limite du golf le long de la RD36 (Google Street View, avr. 2021)



Photo 12. La zone « Dekra » depuis la RD36 (Google Street View, juil. 2016)



Photo 13. Lisière de la zone « Dekra » sur l'avenue de l'Europe (Google Street View, juil. 2019)



Photo 14. Zone « Dékra » sa lisière du golf sur l'avenue de l'Europe depuis la place de Gaulle (Google Street View, avr. 2021)

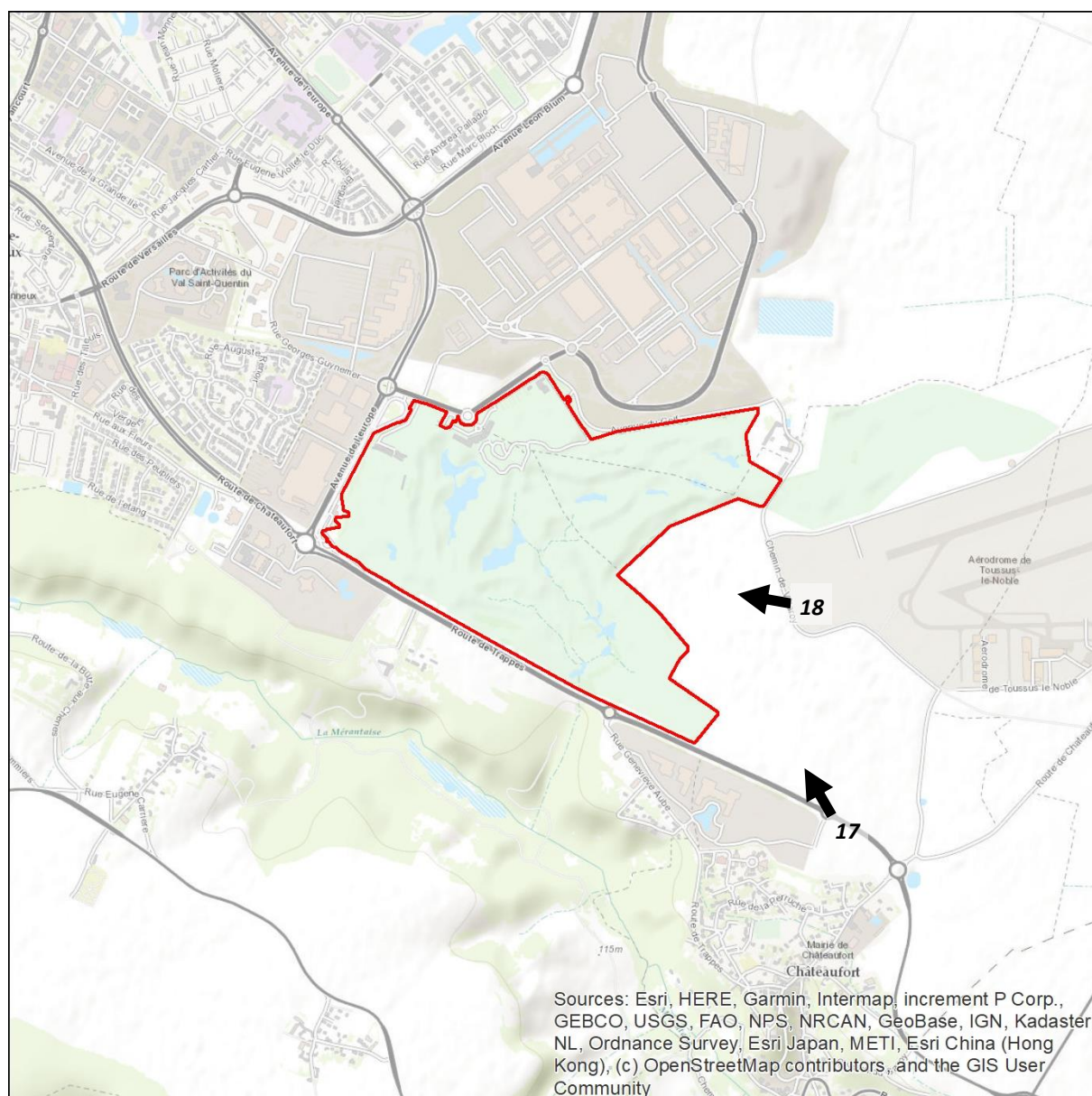


Photo 15. Entrée du parking au nord de l'avenue du Golf (Google Street View, mai 2019)



Photo 16. Sortie du parking au nord de l'avenue du Golf (Google Street View, mai 2019)

Annexe 3.2. Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain



Nota. les constructions et les plantations de la ville Nouvelle, les boisements des coteaux de la Mérantaise n'offrent pas de vues lointaines sur le Golf national depuis le nord, le sud et l'ouest.



Photo 17. Le golf depuis le rond –point « Safran » sur la RD36 (Google Street View, avr. 2021)



Photo 18. Le golf depuis la limite de l'aérodrome sur la route de Châteaufort (Google Street View, oct. 2012)

Annexe 5. Plan des abords du projet

- Périmètre de sécurité

Abords du site (100 m)

Installations temporaires

Parkings existants dont l'utilisation est à l'étude par Paris 2024

IGN BD TOPO

Cours d'eau

Surfaces en eau

Terrains cultivés (RPG 2019)

Gel (surfaces gelées sns production)

Fourrage

Terres labourées

Divers

Habitats naturels (CBNBP - Corine Biotope niv. 2)

37 - Prairies humides et mégaphorbiaies

41 - Forêts caducifoliées

44 - Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides

53 - Végétation de ceinture des bords des eaux

83 - Vergers, bosquets et plantations d'arbres

84 - Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs

87 - Terrains en friche et terrains vagues

Autres occupations du sol (MOS 2017)

Bois et forêts

Milieux semi-naturels

Espaces agricoles

Eau

Espaces ouverts artificialisés

Habitat individuel

Habitat collectif

Activités

Équipements

Transports

Carrières, décharges, chantiers

* : ces espaces sont en fait des espaces d'équipements (bâtiments du Golf national)

Aménagement du site olympique de golf

Annexe 5. Plan des abords du projet

The map displays the Olympic Golf Site and its surroundings. Key features include:

 - Water Bodies:** Several blue areas representing water, including a large central lake and smaller ponds.
 - Land Use:** Various colored areas representing different land uses: green for forests, yellow for agricultural land, purple for wetlands, and brown for urban areas.
 - Infrastructure:** Roads, paths, and temporary installations are marked with lines and symbols.
 - Legend:** A detailed legend on the left side of the map explains the symbols and colors used.
 - Scale:** A scale bar at the bottom left indicates a distance of 400 meters.

Annexe 6. Plan de situation du projet par rapport aux sites Natura 2000 proches

Aménagement du site olympique de golf

Annexe 6. Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

